

La Lettre NATURA 2000

Fiche d'identité

NOM : Tourbières du Lévézou

CODE : FR 7300870

COMMUNES : Canet-de-Salars, Castelnau Pegayrols, Curan,
St Beauzély, St Laurent de Lévézou, St Léons,
Salles-Curan, Ségur, Vezins-de-Lévézou

SUPERFICIE : 487, 48 hectares

INTÉRÊTS DU SITE : Ensemble de tourbières et de prairies humides du Lévézou.

HABITATS

NATURELS : Tourbières hautes actives, prairies humides à
molinie, prairies de fauche

FLORE

REMARQUABLE : Drosera intermédiaire, Iris de Sibérie, Epipactis des
marais, Spiranthe d'été

FAUNE

REMARQUABLE : Azuré des mouillères, Pie grièche grise

ENJEUX : Assurer la gestion durable de la biodiversité animale
et végétale. Accompagner les activités de valorisa-
tion économique et sociale.

L'année 2017, déjà terminée, a vu la mise en œuvre de plusieurs actions. D'un point de vue scientifique, un protocole d'évaluation de l'état de conservation des sites à Maculinea a été mis en œuvre. En matière de valorisation, un projet de mise en place d'un panneau d'interprétation du paysage a été conduit et sera achevé en ce début d'année 2018. Enfin, comme la gestion des milieux naturels passe également par la réalisation d'actions concrètes, deux points d'eau pour l'abreuvement du bétail ont été mis en place afin de favoriser la gestion pastorale d'une zone tourbeuse. Ce bulletin se veut l'occasion de vous faire partager le bilan des actions réalisées sur les Tourbières du Lévézou.

Bonne lecture.

Evaluation de l'état de conservation des sites à *Azuré des mouillères*

Mise en œuvre d'un nouveau protocole

Connaître la répartition d'une espèce au sein d'un territoire est toujours quelque chose d'intéressant. Mais être en mesure d'évaluer, sur la base de critères écologiques précis, la qualité de son habitat, relève d'une approche différente.

C'est pourtant un préalable indispensable à la mise en œuvre, si cela s'avère nécessaire, d'action pertinente pour quiconque souhaite intervenir en faveur de la protection d'une espèce.

C'est ce qui a été engagé cette année avec la mise en œuvre d'un protocole d'évaluation de l'état de conservation des sites abritant l'*Azuré des mouillères* (*Maculinea alcon*). Ce petit papillon, maintes fois présenté, fait aujourd'hui l'objet de nombreuses attentions, à juste titre d'ailleurs tant son cycle de vie est intimement lié à la « bonne santé » du milieu naturel !



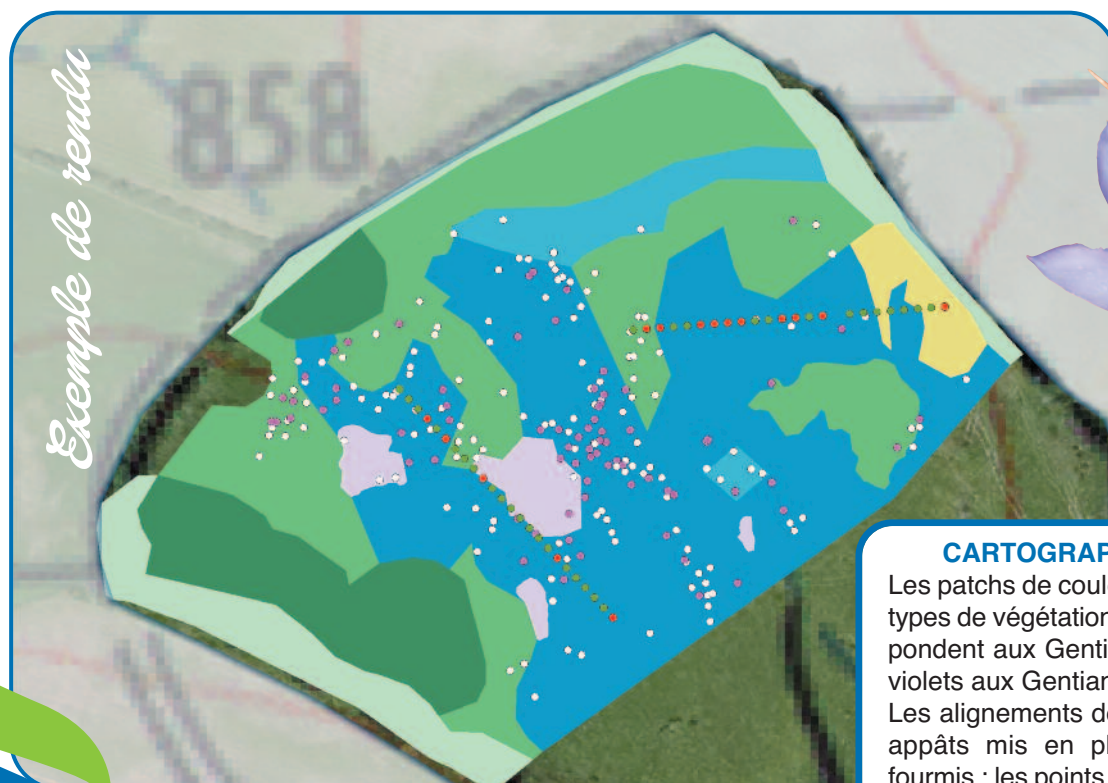
Appâts utilisés pour la capture et la détermination des fourmis



Gentiane pneumonanthe avec œufs

En effet, l'accomplissement de son cycle biologique va nécessiter la présence d'une plante hôte, la Gentiane pneumonanthe, qui servira de support de ponte et de nourriture aux larves, et d'une espèce de fourmi qui se chargera d'héberger la larve durant l'hiver. Mais, comme le dit l'adage, « pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? » Car si la présence des trois espèces est indispensable, de nombreux critères font d'une zone humide un site optimal permettant la prospérité de l'*Azuré* : des plantes hôtes suffisamment nombreuses et réparties de manière régulière, une stratification (hauteur) de la végétation plutôt basse, la présence d'autres noyaux de population à proximité...

Ce protocole repose donc sur l'étude de l'ensemble de ces critères. L'objectif est, au regard des conclusions de l'étude, de pouvoir proposer les mesures de gestion ou éventuellement les travaux les plus adaptés au maintien à long terme de l'espèce.



Exemple de rendu

CARTOGRAPHIE DU SITE ÉTUDIÉ

Les patches de couleurs représentent différents types de végétations. Les points blancs correspondent aux Gentianes sans œufs, les points violets aux Gentianes avec œufs.

Les alignements de points correspondent aux appâts mis en place pour la capture des fourmis ; les points verts montrent les points où l'espèce recherchée est présente.



Quoi de neuf sur le *Lévézou* ?

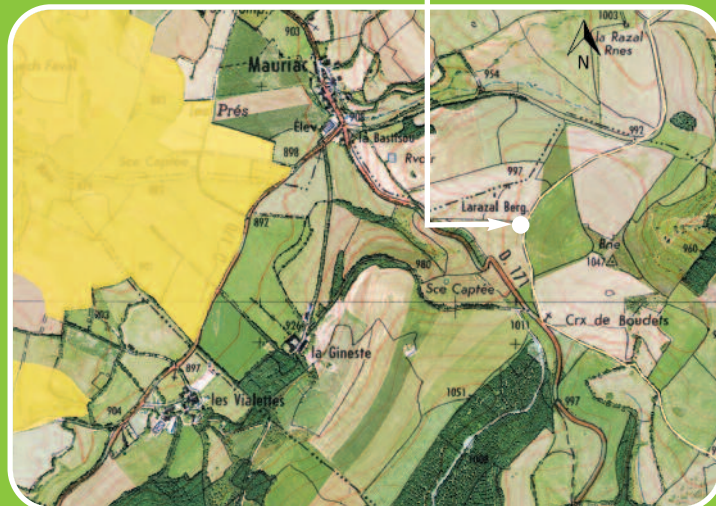
Mise en place d'une table de lecture du paysage au niveau de la tourbière de Mauriac.

En collaboration avec les communes de Saint Beauzély et de Saint Laurent de Lévézou, et en concertation avec la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme, nous avons travaillé à la mise en place d'une table de lecture du paysage au niveau du sentier « Grand Tour Monts et Lacs du Levezou », au niveau du Col de la Croix de Boudets au-dessus du village de Mauriac.

Promeneur occasionnel ou randonneur aguerri, la possibilité sera offerte à chacun d'en apprendre un peu plus sur ce site emblématique du Lévézou, ses richesses en terme de biodiversité ainsi que sur les pratiques qui ont permis sa préservation jusqu'à aujourd'hui.



Illustration du point de vue



Point d'implantation de la table de lecture

Zoom sur : Travaux de restauration de la tourbière d'*Agladières*

Sur le site d'Agladières, commune de Saint Léons, des travaux de création de deux points d'eau ont été réalisés afin de faciliter, à terme, l'accès du bétail à l'abreuvement dans des conditions favorables. L'intervention, réalisée manuellement par l'équipe du Syndicat, a eu lieu les 19 et 20 décembre 2017.

Deux mares ont été créés en installant des micro seuils en bois sur les écoulements diffus parcourant çà et là le site. Les points d'eau ont été clôturés pour éviter que le bétail ne s'embourbe ; seul un côté n'a été muni que d'une seule hauteur de barbelé afin de permettre l'accès à l'eau.

Ces aménagements, bien que d'apparence rustique, profitent à la fois à la gestion pastorale du site ainsi qu'à sa biodiversité. En effet, le creusement de petites dépressions va créer, de manière localisée, une multitude de « micro-habitats » propices à l'installation d'une flore tout aussi riche.

Enfin, la faune n'est pas en reste, puisque les mares, gouilles et autres points d'eau sont indispensables au développement de nombreuses espèces d'insectes et d'amphibiens souvent rares et protégés !

Cette intervention a également été l'occasion d'éliminer en partie les taillis de saules afin d'éviter qu'ils ne progressent trop au détriment de la prairie et pour favoriser l'accès du bétail sur les zones en cours de fermeture.



Travaux de coupe des bosquets de saules



Point d'eau pour l'abreuvement du bétail

Et pour 2018 ?

Pour cette année à venir, nous prévoyons d'engager un travail d'analyse autour des modifications qu'il serait envisageable d'apporter aux actions mises en œuvre sur le site. Il faut tout de même rappeler que le site des Tourbières du Lévézou fut l'un des premiers du département à intégrer le réseau Natura 2000 ! C'est entre autres pour cette raison que certaines pistes d'actions proposées à l'époque mériteraient d'être actualisées. Mais cela ne doit pas se faire sans discernement, et mérite que l'on se penche sur la question... réflexions, échanges et concertations en perspective pour 2018, donc !

Par ailleurs, nous profitons de ces quelques lignes pour vous rappeler que pour toute question relative à la gestion, la protection ou encore au fonctionnement des milieux aquatiques, n'hésitez pas nous contacter. Il en est de même si vous avez un projet de travaux ou d'aménagement en zones humides ou sur un cours d'eau, pour lesquels le SMBV Viaur peut vous apporter une aide technique, administrative et financière.

Plus d'informations sur Natura 2000

Site de la DREAL Occitanie
www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr

Le portail Natura 2000 du Ministère
www.developpement-durable.gouv.fr



Pour en savoir plus contactez les structures suivantes :

**Syndicat Mixte
du Bassin Versant du Viaur**
10, Cité du Paradis
12 800 NAUCELLE
05.65.71.12.64

Animateur du site Natura 2000
Clément DECAUX

ADASEA d'Oc / Rural Concept
Carrefour de l'Agriculture
5, Boulevard de la 122ème RI
12026 RODEZ Cedex 9
05.65.73.76.76

DDT de l'Aveyron
Service Eau et Biodiversité
Unité Milieux Naturels et Biodiversité
9, Rue de Bruxelles - Bourran BP 3370
12 033 RODEZ Cedex 9
05.65.73.50.00

